

*Мазур М.*, курсант Національної академії  
внутрішніх справ  
**Консультант з мови: Шемякіна Н.**

## **LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ**

La cybercriminalité est l'une des formes de la criminalité qui connaît la plus forte croissance tant au niveau national qu'international. Elle recouvre ainsi toute activité illégale ou irrégulière réalisée à travers le cyberspace: escroqueries, fraudes, extorsions, abus, espionnages, vandalisms etc. La cybercriminalité comprend toute forme de malveillance électronique effectuée au moyen de l'informatique et des télécommunications (téléphonie, cartes bleue etc).

En droit français, la cybercriminalité est définie comme l'ensemble des infractions pénales qui sont commises via les réseaux informatiques, notamment, sur le réseau Internet. Ce terme désigne à la fois:

1) les atteintes aux biens: fraude à la carte bleue sur Internet sans le consentement de son titulaire; vente par petites annonces ou aux enchères d'objets volés ou contrefaits; encaissement d'un paiement sans livraison de la marchandise ou autres escroqueries en tout genre; piratage d'ordinateur; gravure pour soi ou pour autrui de musiques, films ou logiciels.

2) les atteintes aux personnes: diffusion d'images pédophiles, de méthodes pour se suicider, de recettes d'explosifs ou d'injures à caractère racial; diffusion auprès des enfants de photographies à caractère pornographique ou violent; atteinte à la vie privée.

Pour lutter contre ce phénomène, en France le décret du 15 mai 2000 a créé au sein de la direction centrale de la police judiciaire un office central de la lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC).

OCLCTIC est chargé:

1) d'animer et coordonner la lutte contre les auteurs d'infractions liées aux technologies de l'information et de la communication;

2) de procéder, à la demande de l'autorité judiciaire, à tous actes d'enquêtes et travaux techniques d'investigations;

3) d'apporter, à leur demande, une assistance aux services de police, de gendarmerie et de douane en cas d'infractions liées aux hautes technologies;

4) de centraliser et diffuser l'information sur les infractions technologiques à l'ensemble des services répressifs.

L'OCLCTIC traite les affaires judiciaires qui concernent les atteintes aux systèmes de traitements automatisés de données, les fraudes aux télécommunications, les fraudes aux cartes de paiement et à microprocesseurs, ainsi que toutes les formes de criminalité qui utilisent les nouvelles technologies. En fonction des nécessités, l'office peut effectuer une surveillance active des réseaux (site web, forum de discussions...) et procéder à toute vérification utile ainsi qu'à la localisation de serveurs. [1]

En Ukraine, la cyberpolice a été créée le 5 octobre 2015. C'est un office territorial interrégional de la police nationale de l'Ukraine qui fait

partie de la police criminelle et, conformément à la législation ukrainienne, assure la mise en œuvre de la politique d'État dans la lutte contre la cybercriminalité. Elle est chargée de: la prévention, la repression et la détection des infractions pénales ainsi que des mécanismes de préparation, commission ou dissimulation d'une infraction en utilisant le réseau et systèmes informatiques Internet. Les missions de la cyberpolice ukrainienne sont suivantes :

1) mettre en œuvre la politique de l'État dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité;

2) informer rapidement la population de l'apparition des nouvelles formes de la cybercriminalité;

3) mettre en place un logiciel d'analyse et d'information sur des cyberincidents, des cybermenaces et des cybercrimes;

4) répondre aux demandes des partenaires étrangers via le réseau national de points de contact 24h / 24;

5) assurer la formation des policiers ukrainiens dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité;

6) participer aux opérations internationales et coopérer en temps réel en matière de la lutte contre la cybercriminalité.

7) lutter contre la cybercriminalité [3].

Donc, pour lutter contre la cybercriminalité il existe un dispositif spécial national et international. En France la lutte contre la cybercriminalité est assurée par l'Office central de la lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, en Ukraine, par la cyberpolice. La lutte contre la cybercriminalité nécessite des efforts conjoints de l'État, des citoyens et de la communauté internationale.

#### **Список використаних джерел**

1. La lutte contre cybercriminalité [Мультимедійний навч. посіб.]/ Шемякіна Н.В. К.: МВС України. НАВС, 2013. URL: <http://www.naiiu.kiev.ua/books/french/index.html>. – 2013: Режим доступу до посіб.: <http://www.naiiu.kiev.ua/books/french/index.html>.

2. La cybercriminalité [tps://fr.wikipedia.org/wiki/ la lutte contre la cybercriminalité](https://fr.wikipedia.org/wiki/la_lutte_contre_la_cybercriminalit%C3%A9).

**Максименко О.**, кандидат юридичних наук,  
старший науковий співробітник;

**Титаренко К.**, курсант Національної  
академії внутрішніх справ

#### **ACTIVITIES OF THE POLISH POLICE IN COMBATING JUVENILE DELINQUENCY**

The development of democratic institutions and legislation in the Republic of Poland is not possible without defining the country's concept of combating crime, especially among children. According to Article 1 of the UN Convention on the Rights of the Child, a child is any human being